



**Etablissement primaire  
de Coppet – Terre Sainte**  
Chemin du Chucey 7  
Bâtiment de la Doye  
CH – 1296 COPPET  
Tel : +41 22 557 58 58  
Email : [ep.coppet@vd.ch](mailto:ep.coppet@vd.ch)

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### A remplir par la Direction :

Degré année en cours : \_\_\_\_\_

Degré pour l'année d'inscr. : \_\_\_\_\_

Classe (EPCO) : \_\_\_\_\_

Visa : \_\_\_\_\_

**A noter :** Les données ci-dessous seront transmises à la l'APEJ qui est en charge des tâches communales en lien avec la scolarité obligatoire (transports, accueil de jour, restaurant scolaire), en vertu de l'article 15 LPrD, alinéa 1 lettre b.

### ELEVE

Inscription valable	Par la présente, j'inscris mon enfant auprès de l'Etablissement Primaire de Coppet – Terre Sainte : <input type="checkbox"/> pour la rentrée scolaire en août prochain, 20_____ - 20_____ <input type="checkbox"/> à partir de la date du : _____			
Nom officiel				
Nom usuel				
Prénom(s) officiel(s)				
Prénom usuel				
Genre	Date de naissance		Nationalité (1 seul.):	
Adresse actuelle	Rue NPA Localité			
Adresse future sur Terre Sainte	<input type="checkbox"/> identique à l'adresse actuelle <input type="checkbox"/> déménagement prévu le : _____ Rue NPA Localité			
Langue maternelle	(1 seul.):	Lange la mieux maîtrisée	(1 seul.):	
Courriel famille (1 seul.)				

Merci de compléter les données ci-dessous et de nous indiquer **au minimum 1 numéro d'urgence**.

### PARENTS / REPRESENTANTS LEGAUX / RESPONSABLES

Politesse	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom			
Prénom (1 seul.):			
Adresse	<input type="checkbox"/> identique à l'enfant		
Si différente	Rue		
	NPA Localité		
Contacts	Tél. privé	<input type="checkbox"/> oui en cas d'urgence	
	Tel. prof.	<input type="checkbox"/> oui en cas d'urgence	
	Email		
Politesse	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom			
Prénom (1 seul.):			
Adresse	<input type="checkbox"/> identique à l'enfant		
Si différente	Rue		
	NPA Localité		
Contacts	Tél. privé	<input type="checkbox"/> oui en cas d'urgence	
	Tel. prof.	<input type="checkbox"/> oui en cas d'urgence	
	Email		

**Facultatif : Contact d'urgence autre que les parents**

Politesse	<input type="checkbox"/> Madame	Lien avec l'enfant _____
	<input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom	_____	
Prénom	_____	
Adresse	_____	
Contacts	Tél. privé _____	<input checked="" type="checkbox"/> oui en cas d'urgence
	Tel. prof. _____	<input checked="" type="checkbox"/> oui en cas d'urgence

**Informations complémentaires**

Ecole précédente et degré : \_\_\_\_\_

- Mon enfant ne maîtrise pas la langue française  
 Pour les élèves des degrés 7P et 8P : mon enfant n'a jamais étudié l'allemand  
 Je souhaite avoir un entretien avec :  Doyen  Infirmière

Motif : \_\_\_\_\_  
  
 \_\_\_\_\_  
  
 \_\_\_\_\_Autre(s) information(s) jugée(s) pertinente(s) : \_\_\_\_\_  
  
 \_\_\_\_\_  
  
 \_\_\_\_\_**Fratrie (frère(s) et sœur(s)) : Nom, prénom****Date de naissance (jj/mm/aaaa)**

_____	/	_____	/	_____
_____	/	_____	/	_____
_____	/	_____	/	_____
_____	/	_____	/	_____

**Information importante : village de scolarisation**

L'Etablissement Primaire de Coppet – Terre Sainte est composé de 8 écoles situées dans les villages de : Chavannes-de-Bogis, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.

Lors de l'organisation des classes, il ne nous est malheureusement pas toujours possible de placer tous les enfants dans l'école de leur village de domicile, en fonction des exigences pédagogiques, des effectifs des classes et des possibilités matérielles et des locaux à disposition.

Il est donc possible, à un moment ou un autre de sa scolarité, que votre enfant soit **scolarisé dans un autre village que celui de son domicile**. Dans ce cas, un déplacement en bus scolaire sera organisé par l'Etablissement.

**Information importante : assurances**

Il est à noter que l'Etablissement n'est au bénéfice d'aucune assurance : accident, responsabilité civile,...

**Annexes à joindre lors de l'inscription**

- Document d'identité au nom de l'enfant  
 Formulaire déplacement : pour les élèves en âge de 1P à 6P  
 Résultats scolaires de l'enfant, si existants, pour l'année scolaire précédente, ou le semestre précédent  
 Preuve d'installation sur Terre Sainte (attestation de la commune de domicile, bail à loyer, acte d'achat, ...)

**Les données récoltées seront utilisées à des fins d'organisation scolaire et de suivi pédagogique conformément à l'article 44 de la LEO et seront traitées au sein de l'établissement conformément à la législation en vigueur, notamment les Art. 5 à 11 de la LPrD.**

En notre qualité de **représentants-légaux**, nous **certifions**, par nos signatures, que les informations ci-dessus sont **exactes et complètes** et avoir pris **connaissance** des différents informations contenues sur ce document.

Date _____	Signature manuscrite des représentants légaux _____
------------	--

→ A nous retourner avec le formulaire d'inscription pour les élèves de 1 – 6P

## **INFORMATION IMPORTANTE**

L'Etablissement primaire de Coppet et environs comprend 9 communes  
**BOGIS-BOSSEY, CHAVANNES-DE-BOGIS, CHAVANNES-DES-BOIS,  
COMMUGNY, COPPET, CRANS, FOUNEX, MIES et TANNAY**

Au moment de l'organisation des classes, nous prenons en considération la totalité des élèves de ces 9 communes et nous préparons la répartition des élèves en fonction des exigences pédagogiques, des effectifs des classes et des possibilités matérielles, locaux à disposition.

Il ne nous est donc **malheureusement pas toujours possible de placer tous les élèves dans l'école de leur village de domicile**; des services de bus sont organisés pour assurer le transport des élèves qui fréquenteraient une école autre que celle de leur village.

Les parents recevront au début du mois de juillet toutes les indications utiles sur la scolarisation de leur enfant (localisation de la classe, nom de l'enseignant(e), horaires et, cas échéant, modalités de prise en charge par le bus scolaire).



La Direction

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Par la présente, nous confirmons avoir pris connaissance de ce document

Date : \_\_\_\_\_

Signature manuscrite des  
représentants légaux : \_\_\_\_\_

### **Bases légales**

La Loi sur l'enseignement obligatoire (ci-après LEO) et son règlement d'application (ci-après RLEO) peuvent être consultés sur le site Internet de l'Etat : <http://www.vd.ch/themes/formation/scolarite-obligatoire/lois-et-reglements/>

Les questions relatives à la Loi sur la protection des données (ci-après LPrD) sont traitées sur : <http://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/protection-des-donnees-et-transparence/>

### **Finalité de la collecte de données**

Les données collectées par la DGEO, et plus précisément par l'établissement scolaire lié à votre domicile, servent au contrôle de l'obligation scolaire, à l'organisation de l'établissement, au suivi pédagogique des élèves et, le cas échéant, à la prise en compte de situations particulières d'élèves. Certaines données opérationnelles peuvent être utilisées à l'évaluation du système scolaire en général.

### **Confidentialité des données recueillies**

La DGEO collecte certaines données transmises par le contrôle des habitants des communes vaudoises, l'Etat civil, ainsi que celles fournies par les responsables légaux des enfants en âge de scolarisation. La DGEO et les établissements scolaires s'engagent à respecter les principes définis dans la LPrD. Les parents (représentants légaux) disposent d'un droit d'accès et d'un droit de rectification aux Données Personnelles les concernant, ainsi que celles de l'enfant sous leur responsabilité. Les parents peuvent exercer ce droit à tout moment, ainsi que celui de rectifier, compléter, clarifier, mettre à jour ou effacer les informations les concernant qui seraient inexactes, incomplètes ou périmées. Ils sont invités à communiquer auprès de l'établissement de référence les changements de données ou de situation qui pourraient survenir à leur enfant en âge de scolarisation.

### **A. Inscription**

Les parents indiquent à l'établissement de référence le type de scolarisation de leur enfant. Pour les inscriptions en école privée, l'établissement se réserve le droit de demander une attestation en début d'année.

### **B. Données personnelles de l'enfant**

Les données personnelles de l'enfant sont celles transmises par le contrôle des habitants et consolidées avec les données fédérales. En cas d'erreur manifeste, les corrections peuvent être demandées auprès de ces instances. Merci de préciser le nom usuel (b.1) et le prénom usuel (b.2) de votre enfant s'il en possède plusieurs.

### **C. Représentant légal**

Les parents sont considérés comme les représentants légaux de l'enfant. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, la révision du Code civil suisse institue l'autorité parentale conjointe comme la règle indépendamment de l'état civil des parents (mariés, non mariés ou divorcés). Toutefois, en cas de garde partagée ou alternée, le lieu de domicile de l'enfant au sens légal doit être défini pour déterminer l'établissement dans lequel il sera scolarisé. Vous pouvez transmettre des informations de contact à l'intention des professionnels de l'établissement en indiquant toutefois que ces données ne doivent pas être transmises à des tiers (chaîne téléphonique).

### **D. Informations complémentaires**

Les langues parlées par l'enfant sont indiquées afin de permettre, le cas échéant, la prise en compte de prestations complémentaires. Ces données sont également demandées par l'OFS pour l'établissement de statistiques fédérales. Un espace est laissé libre aux parents afin d'indiquer, de manière facultative, des informations qu'ils jugeraient utile de communiquer à l'établissement scolaire.

### **E. Frère(s) et sœur(s)**

Dans le cadre organisationnel, il est parfois précieux pour l'établissement scolaire de connaître les enfants composant une même famille. Ne sont demandés ici que les noms des enfants en âge de scolarisation fréquentant encore l'enseignement obligatoire.

### **F-G Informations facultatives**

Pour répondre aux diverses organisations familiales, notamment pour les enfants en début de scolarité, il est possible aux parents de signaler d'autres personnes de contact en cas d'urgence. Ces données facultatives ont pour objectif de favoriser la collaboration entre les parents et l'établissement. Elles permettent à l'établissement, le cas échéant, d'avertir des personnes ou des organisations à qui les parents auraient confié une tâche particulière comme indiqué dans la LEO (Art 128 alinéa 4).